

EURO-LOCK

Fiche de données de sécurité (FDS) conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)
(Règlement (UE) 2020/878 de la Commission)

Graisse silicone

Date : 23.10.2024 – Page 1

SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit : Graisse silicone LOS 935

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Graisse et agent de glissement/séparation à base de silicone.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

EURO-LOCK Vertriebs GmbH

Nordweststr. 3

59387 Ascheberg

Allemagne

Tél. : +49 (0) 2593 95887-0

E-mail : info@euro-lock.de

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Tél. : +49 (0) 2593 95887-0

Du lundi au jeudi : 8h00 à 17h00

Vendredi : 8h00 à 13h00

SECTION 2 : Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange conformément au règlement (CE) n° 1272/2008

Ce produit ne répond à aucun critère de classification dans une catégorie de danger selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges (CLP).

2.2 Éléments d'étiquetage

Aucun élément d'étiquetage requis selon le règlement CLP.

2.3 Autres dangers

Aucun autre danger connu.

SECTION 3 : Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Préparation composée de lubrifiants non soumis à l'obligation d'étiquetage.

3.3 Informations complémentaires

Les substances figurant sur la « liste candidate des substances extrêmement préoccupantes (SVHC) » de l'ECHA ne sont pas des constituants intentionnels de ce produit. Il n'est donc pas attendu que ces substances soient présentes à des teneurs > 0,1 % dans le produit.

SECTION 4 : Premiers secours

Généralités

Mettre la personne accidentée hors de la zone dangereuse sans se mettre soi-même en danger.
Retirer les vêtements et chaussures souillés. Amener la personne à l'air frais.

Après inhalation

Assurer l'apport d'air frais. En cas de symptômes persistants, consulter un médecin.

Après contact avec la peau

Laver abondamment avec de l'eau et beaucoup de savon. En cas d'irritation cutanée persistante, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux

Rincer immédiatement et longuement à l'eau en maintenant les paupières bien ouvertes, utiliser si nécessaire un flacon de rinçage oculaire. En cas de gêne persistante, consulter un médecin.

Après ingestion

Rincer la bouche et boire abondamment de l'eau. Ne pas faire vomir. En cas de symptômes persistants, consulter un médecin.

Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés

Aucune information disponible.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Une exposition prolongée ou répétée peut provoquer des troubles cutanés.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : brouillard d'eau, poudre extinctrice, mousse, sable, CO₂.
Moyen d'extinction inapproprié : jet d'eau à plein débit.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, des gaz habituels d'incendie peuvent se former (oxydes de carbone, oxydes d'azote, produits de décomposition organiques irritants).
Empêcher l'eau d'extinction contaminée de pénétrer dans les eaux de surface, les égouts ou les cours d'eau.

5.3 Conseils aux pompiers

En cas d'incendie et si nécessaire, utiliser un appareil respiratoire autonome.
Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée ; ne pas la rejeter dans les égouts.

Éliminer les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée conformément aux prescriptions des autorités locales.

Adapter les mesures d'extinction à l'environnement.

Appliquer les mesures habituelles en cas d'incendies impliquant des produits chimiques.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de protection individuelle. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter la pénétration dans les égouts, les eaux de surface et le sol.

Avertir les pompiers ou la police si le produit atteint les eaux ou les égouts, ou s'il a contaminé le sol ou la végétation.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir avec un matériau absorbant inerte (par exemple : absorbant pour huile, sable, sciure, terre de diatomées, liant pour acides, liant universel).

6.4 Référence à d'autres sections

Sans objet.

SECTION 7 : Manutention et stockage

7.1 Précautions pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : ne pas inhaler le mélange. Éviter la formation de vapeurs et d'aérosols.

Mesures d'hygiène : changer immédiatement les vêtements contaminés. Protection préventive de la peau. Se laver les mains et le visage après le travail.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stocker en sécurité et dans l'emballage d'origine.

Tenir hors de portée des enfants.

Éviter la chaleur, l'humidité et les sources d'ignition.

Classe de stockage VCI : 11 – Solides combustibles.

SECTION 8 : Limitation et contrôle de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Aucune valeur limite d'exposition professionnelle requise.

8.2 Contrôles de l'exposition

- **Protection respiratoire** : Non requise, sauf en cas de formation d'aérosols. Éviter d'inhaler les vapeurs. En cas d'exposition aux vapeurs/poussières/aérosols, utiliser un appareil de protection respiratoire avec filtre combiné, par ex. DIN 3181 ABEK.
- **Protection des mains** : Gants résistants aux huiles.
 - Matériau des gants : caoutchouc nitrile, caoutchouc butyle ou caoutchouc fluoré.

- Épaisseur minimale recommandée : $\geq 0,4$ mm.
- Temps de passage du matériau : valeur de perméation niveau 6, environ 480 min.
Les temps de percée selon EN 374-3 sont déterminés en conditions de laboratoire, ce qui ne reflète pas nécessairement les conditions d'utilisation. Il est recommandé de limiter le temps de port à 50 % du temps de percée.
- **Protection des yeux** : Lunettes de sécurité.
- **Mesures d'hygiène** : Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après avoir manipulé le produit. Conserver séparément les vêtements de travail. Retirer immédiatement les vêtements souillés ou imbibés.
- **Protection du corps** : Vêtements de travail adaptés.
- **Mesures de protection générales** : Respecter les précautions habituelles lors de la manipulation de produits chimiques.

8.3 Contrôles de l'exposition environnementale

Ne pas rejeter dans les eaux de surface ou les égouts.

EURO-LOCK

Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)
(Règlement (UE) 2020/878 de la Commission)

Graisse silicone – Date : 23.10.2024 – Page 2

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

- **État physique** : pâteux
- **Couleur** : blanc
- **Aspect** : homogène, gras
- **Odeur** : spécifique au produit
- **Point / plage d'ébullition** : -
- **Point de fusion / point d'écoulement** : -
- **Point d'éclair** : -
- **Température d'auto-inflammation** : non applicable
- **Limite supérieure d'explosivité** : -
- **Limite inférieure d'explosivité** : -
- **Pression de vapeur à 20 °C** : -
- **Densité relative à 20 °C** : 0,92 – 1,02 g/cm³
- **Solubilité dans l'eau** : non
- **Viscosité à 40 °C** : -

- Coefficient de partage n-octanol/eau : -
 - Teneur en COV : -
-

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions normales.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue en cas d'utilisation conforme aux prescriptions.

Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

10.4 Conditions à éviter

Aucune information disponible.

10.5 Matières incompatibles

Aucune information disponible.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux connu en cas d'utilisation conforme.

SECTION 11 : Informations toxicologiques

Aucune donnée d'essai disponible pour le mélange complet.

La méthode de classification du mélange est basée sur les composants (formule d'addition). Le mélange ne répond pas aux critères de classification.

Le mélange n'est pas classé comme :

- toxique aigu,
- corrosif/irritant pour la peau,
- provoquant des lésions oculaires graves ou une irritation oculaire,
- mutagène,
- cancérogène,
- toxique pour la reproduction,
- toxique pour certains organes cibles,
- dangereux par aspiration.

Symptômes après ingestion

Aucune donnée disponible.

Symptômes après contact cutané

Aucune irritation connue.

Symptômes après inhalation

Aucune donnée disponible.

Symptômes après contact oculaire

Aucune irritation connue.

Sensibilisation

Aucun effet sensibilisant connu.

Toxicocinétique, métabolisme et distribution

Aucune donnée toxicologique humaine spécifique n'est disponible.

Le produit :

- n'est pas classé toxique,
- n'est pas classé corrosif ou irritant pour la peau,
- n'est pas classé comme provoquant des lésions oculaires graves ou une irritation oculaire,
- l'inhalation de produits de décomposition thermique sous forme de vapeurs, brouillards ou fumées peut être nocive pour la santé,
- n'est pas classé sensibilisant cutané,
- n'est pas classé CMR (cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction),
- n'est pas classé toxique pour des organes cibles spécifiques.

SECTION 12 : Informations écologiques**12.2 Persistance et dégradabilité**

Aucune donnée écotoxicologique n'a été spécifiquement déterminée pour ce produit. Les informations fournies sont basées sur la connaissance des composants.

Le produit n'est pas facilement biodégradable.

Les composants principaux sont probablement potentiellement biodégradables, mais certains composants peuvent être persistants dans l'environnement.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune information pertinente disponible.

Autres informations

Aucun danger particulier à signaler.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible.

12.6 Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

EURO-LOCK

Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)
(Règlement (UE) 2020/878 de la Commission)

Graisse silicone – Date : 23.10.2024 – Page 3

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Le code de déchet selon le catalogue européen des déchets (CED) dépend du secteur d'activité et du procédé à l'origine du déchet.

Pour cette raison, un code de déchet ne peut pas être attribué de manière générale au seul produit ; le producteur de déchet doit le définir lui-même, éventuellement en concertation avec les autorités compétentes et/ou une entreprise d'élimination des déchets.

SECTION 14 : Informations relatives au transport

(conformément aux exigences de l'ADR / RID / ADN / IMDG / ICAO / IATA)

14.1 Numéro ONU

Aucune marchandise dangereuse au sens de la réglementation sur le transport.

14.2 Nom d'expédition des Nations Unies

Sans objet.

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Aucune marchandise dangereuse au sens de la réglementation sur le transport.

14.4 Groupe d'emballage

Sans objet.

14.5 Dangers pour l'environnement

Non indiqué / non applicable.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Aucune donnée disponible.

SECTION 15 : Informations réglementaires

15.1 Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

DE : Classe de danger pour l'eau (WGK) : 1 (faiblement polluant pour l'eau).

Aucun symbole de danger requis.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune information disponible.

SECTION 16 : Autres informations

16.1 Texte intégral des phrases de danger mentionnées aux sections 2 et 3

Sans objet.

16.2 Autres informations

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité correspondent à l'état de nos connaissances au moment de la révision. Elles ont pour but de fournir des indications pour la manipulation sûre du produit mentionné dans ce document en ce qui concerne le stockage, le traitement, le transport et l'élimination.

Ces indications ne sont pas transposables à d'autres produits.

Dans la mesure où le produit décrit dans cette fiche est mélangé, mélangé ou transformé avec d'autres matériaux, ou soumis à un traitement, les informations de cette fiche de données de sécurité ne peuvent pas être automatiquement appliquées au nouveau matériau ainsi fabriqué, sauf indication expresse contraire.

Les données mentionnées au point 9 sont des informations relatives à la sécurité, mais ne constituent pas des garanties de propriétés.

Toute garantie est exclue sans clarification préalable du domaine d'application technique et des conditions d'exploitation.

Pour toute question complémentaire, nous nous tenons à votre disposition.

Souhaitez-vous que je vous prépare à partir de ce texte un fichier PDF déjà mis en page (par exemple pour envoi au client ou archivage), ou bien ce texte brut vous suffit-il pour l'instant ?